

Actualisation des opérations du HCR dans la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

En septembre 2023, la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs abritait en tout 17 millions de personnes déplacées de force, dont 5 millions de réfugiés et de demandeurs d’asile et quelque 12 millions de déplacés internes. Un réfugié sur six dans le monde était accueilli dans la région.

Ces six derniers mois, le HCR et ses partenaires ont répondu à de nombreuses urgences humanitaires dans la région, en particulier du fait du conflit au Soudan, de la sécheresse dans la Corne de l’Afrique et du déplacement des Somaliens depuis Laascaanood. En outre, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et l’Ouganda ont reçu des milliers de personnes fuyant la situation en République démocratique du Congo.

En avril 2023, des combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide ont éclaté dans la capitale du Soudan et les affrontements se sont rapidement propagés dans tout le pays, provoquant d’importants mouvements de population à l’intérieur du Soudan et au-delà des frontières internationales. Un plan de réponse régional pour les réfugiés pour 2023 a été publié le mois suivant afin de coordonner la réponse humanitaire et de mobiliser l’appui au vu des besoins croissants.

La situation au Soudan a continué à se détériorer malgré les tentatives d’instaurer des cessez-le-feu et des pourparlers de paix. En août 2023, 1 million de réfugiés et de personnes de retour avaient fui le Soudan pour gagner les pays voisins, le Tchad et l’Égypte recevant le plus grand nombre de nouvelles arrivées, suivis par le Soudan du Sud, l’Éthiopie et la République centrafricaine. Le nombre estimé de nouveaux déplacés internes dépassait 3,5 millions en août 2023. De plus, quelque 200 000 personnes qui étaient réfugiées au Soudan avant la crise ont cherché refuge dans les camps existants du pays, tandis que d’autres ont fui au-delà de la frontière. La relocalisation des nouveaux arrivants depuis les zones frontalières de la République centrafricaine, du Soudan du Sud et du Tchad a été une priorité, malgré les problèmes logistiques que cela posait.

La situation au Soudan du Sud est restée la plus grande crise de déplacement d’Afrique, avec plus de 2,3 millions de réfugiés et de demandeurs d’asile sud-soudanais répartis dans toute la région. Des centaines de milliers de réfugiés sud-soudanais sont rentrés du Soudan pour trouver des conditions extrêmement difficiles, dans des régions reculées du pays. À cause des fortes pluies et des inondations, le HCR n’a tout d’abord pas pu faire face aux mouvements de retour, si bien que les centres de transit sont devenus extrêmement surpeuplés.

Fin juin 2023, plus de 2 millions de personnes avaient été déplacées à l’intérieur de l’Éthiopie et de la Somalie à cause de la sécheresse persistante et de l’insécurité. En outre, plus de 254 000 personnes ont été contraintes de franchir les frontières et de pénétrer dans les régions de l’Éthiopie, du Kenya et de la Somalie qui étaient touchées par la sécheresse.

En février 2023, le HCR a lancé un appel d’urgence pour la réponse régionale à la sécheresse dans la Corne de l’Afrique et a alloué des ressources supplémentaires pour répondre aux besoins croissants.

La Somalie a continué à se débattre avec le déplacement international résultant de la combinaison de la sécheresse, des inondations et du conflit armé. On comptait plus de 700 000 réfugiés somaliens dans les pays voisins, et quelque 35 000 réfugiés et demandeurs d’asile en Somalie. D’après le réseau de suivi des retours et de la protection dirigé par le HCR, près de 3 millions de personnes étaient déplacées à l’intérieur en juin 2023.

Entre-temps, le conflit armé qui s’est déclenché à Laascaanood en février 2023 a provoqué le déplacement interne de plus de 154 000 Somaliens, tandis que 90 000 autres Somaliens passaient dans la région Somali de l’Éthiopie. Le HCR a travaillé étroitement avec les autorités éthiopiennes afin de répondre à l’urgence en mettant l’accent sur la résilience et la durabilité à travers l’implication précoce des fournisseurs régionaux de services, y compris en matière de santé, d’eau et d’éducation.

Le conflit dans l’Est de la République démocratique du Congo a continué à contraindre des personnes à fuir le pays, quelque 42 000 nouvelles arrivées étant enregistrées au Burundi, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et en Ouganda. Dans ce contexte, la capacité de réponse des pays d’asile a été entravée par des ressources financières insuffisantes pour satisfaire aux normes minimales de protection et d’assistance.

En mai 2023, le HCR a organisé un dialogue de haut niveau à Genève, en Suisse, avec la République démocratique du Congo et le Rwanda, afin de discuter du rapatriement volontaire des réfugiés congolais et rwandais. Une réunion technique de suivi s’est tenue à Nairobi en juin 2023, lors de laquelle les deux gouvernements ont accepté de revoir et de réactiver les modalités pratiques de l’accord tripartite entre le HCR, la République démocratique du Congo et le Rwanda sur le rapatriement volontaire, qui permettrait à terme aux réfugiés qui souhaitent rentrer chez eux de le faire dans la sécurité et la dignité.

Mouvements mixtes

L’accroissement des déplacements dus aux conflits et aux phénomènes climatiques extrêmes dans la région, qui conduit à des mouvements secondaires, a soulevé des inquiétudes quant aux risques de traite d’êtres humains et de trafic illicite le long des voies migratoires existantes. Une étude conjointe menée avec le Centre des migrations mixtes visant à recenser les raisons à l’origine des mouvements de population est en cours à Djibouti, au Kenya, en Somalie et au Soudan, et analyse certaines des lacunes de données et d’information existantes.

Le HCR a soutenu l’engagement de la communauté destiné à assurer la protection dans le contexte des mouvements mixtes en Éthiopie, en Somalie et au Soudan dans les régions les plus touchées. Des actions de sensibilisation aux risques encourus et aux services disponibles en route ont été menées, et des voies complémentaires alternatives ont été proposées et rapidement adaptées dans le contexte de la situation d’urgence au Soudan.

B. Progrès et défis dans l’exécution du plan de 2023 pour la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs

Promouvoir un environnement favorable à la protection

L’Éthiopie, le Kenya, l’Ouganda et le Soudan du Sud ont maintenu leurs frontières ouvertes aux grands nombres d’arrivées qui se sont produites au cours du premier semestre de l’année, avec environ 230 000 personnes enregistrées en tant que réfugiés ou demandeurs d’asile. Parallèlement, dans plusieurs pays de la région, les restrictions d’accès aux

procédures d’asile ont abouti à des détentions arbitraires et des refoulements, et à ce que de nombreuses personnes ne soient pas enregistrées et ne puissent donc pas avoir accès à l’assistance et aux services vitaux. Les lacunes dans la capacité du système d’asile national de certains pays ont provoqué des retards dans le traitement des dossiers, qui ont pu contribuer à déclencher des mouvements secondaires. Cette situation a aussi rendu plus difficiles les efforts visant à promouvoir l’inclusion dans les systèmes nationaux, à assurer l’accès aux droits fondamentaux et à rechercher des solutions durables. Le nombre de demandes d’asile en attente est passé de 197 500 à 270 000, principalement à cause de l’usage moindre du traitement *prima facie* et des lacunes de capacité. À l’avenir, le HCR continuera à aider à rationaliser et à adapter les méthodes de traitement d’éligibilité pour tenter de combler ces lacunes.

En juin 2023, le Gouvernement du Kenya a accueilli conjointement avec le HCR un dialogue de haut niveau sur la nouvelle approche de la gestion des réfugiés dans le pays, connue sous le nom de plan *Shirika*. Ce plan envisage la transition des camps de réfugiés dans des zones d’installation intégrées dans lesquelles les réfugiés et les membres de la communauté d’accueil vivent côte à côte et bénéficient de l’inclusion dans des systèmes nationaux renforcés, notamment en matière d’éducation, de soins de santé, d’enregistrement des faits d’état civil et d’octroi de documents. Tout un éventail de programmes aidera aussi ces deux populations à devenir autonomes.

Assurer la protection de l’enfant, et prévenir et combattre la violence liée au genre, ainsi que l’exploitation et les abus sexuels

Les femmes et les enfants représentent 78 % des populations déplacées de force dans la région et se heurtent à des problèmes de protection particuliers, notamment le travail des enfants, le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines. Des mesures d’atténuation du risque en matière de protection ont été prises, avec notamment une analyse d’impact des risques provoqués par la sécheresse, des plaidoyers en matière de protection liée aux situations, et des protocoles d’orientation renforcés pour les survivant(e)s de la violence liée au genre, et pour les enfants non accompagnés ou séparés. Parmi les réussites notables, nous citerons un renforcement de l’engagement de la communauté, qui a conduit à une amélioration des mécanismes de feedback et de réponse fondés sur la communauté, et à une obligation renforcée de rendre compte aux populations touchées. La capacité des opérations-pays à atténuer l’exploitation et les abus sexuels et à y répondre a aussi été accrue par un renforcement des capacités des points focaux au niveau des pays.

Promouvoir la protection et les solutions pour les déplacés internes

Fin juin 2023, on estimait à 12,2 millions le nombre de déplacés internes dans la région, bien que le nombre réel puisse être nettement plus élevé. Le HCR s’est concentré sur l’apport d’une protection et d’une assistance vitales, y compris en matière d’abris. Conformément à ses rôles de chef de file de groupe sectoriel mondial et à sa politique révisée sur son engagement dans les situations de déplacement interne, l’Organisation a continué à diriger ou à codiriger les groupes sectoriels de la protection, de la coordination et de la gestion des camps, des abris et des articles non alimentaires.

En Éthiopie, en Somalie, au Soudan du Sud et au Soudan, le HCR a plaidé pour l’inclusion des déplacés internes dans les systèmes nationaux, a mobilisé les partenariats avec les acteurs du développement afin d’obtenir un financement pour les solutions, et a aidé les cadres nationaux à répondre au déplacement interne. Les efforts ainsi déployés cadrent avec le Programme d’action du Secrétaire général sur les déplacements internes et l’appuient. Dans le nord de l’Éthiopie, l’Organisation a prodigué une assistance à plus de 26 000 déplacés internes qui ont choisi de rentrer chez eux cette année.

En outre, le HCR a fourni une assistance technique aux gouvernements, comme l’Éthiopie et la Somalie, qui faisaient des progrès notables sur la voie de l’introduction dans le droit interne de la Convention de l’Union africaine de 2009 sur la protection et l’assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala).

Fournir une assistance en espèces et multisectorielle

Au cours du premier semestre 2023, près de 742 000 personnes (208 000 ménages) ont reçu une allocation en espèces, dont 91 % étaient des réfugiés, vivant dans des camps pour la plupart, suivis par les déplacés internes (6 %), ainsi que les personnes de retour et les membres des communautés d’accueil (1,5 % respectivement). Il convient de souligner la diversification de l’assistance en espèces qui a été dispensée afin de répondre à un large éventail de besoins (énergie, hygiène, abris et rapatriement volontaire), bien que la nourriture soit restée le principal achat (84 %). Environ 44 % des transferts en espèces ont été effectués par virement bancaire et paiement mobile.

Le HCR a appris que 80 % des bénéficiaires considéraient les espèces comme leur modalité d’assistance préférée, 33 % déclarant préférer une approche combinée (en nature et en espèces). La plupart des bénéficiaires (79 %) ont pu se procurer les articles souhaités sur les marchés locaux.

Lutter contre l’insécurité alimentaire

La région a connu l’insécurité alimentaire et la malnutrition aiguë à cause des conflits, des maladies, des crises liées au climat et aux conditions météorologiques, des chocs économiques, du prix élevé des denrées alimentaires et de la perturbation des chaînes d’approvisionnement. Les insuffisances de financement ont abouti à des réductions des rations alimentaires allant de 16 à 66 %, et de nouvelles réductions sont prévues. On a également enregistré une tendance à la hausse des nouveaux cas de malnutrition aiguë sévère et de malnutrition aiguë modérée, en particulier dans certaines zones d’installation de réfugiés en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda en République-Unie de Tanzanie. Des partenariats permettant d’adopter des approches à moyen et plus long terme quant à la sécurité alimentaire ont été développés.

Œuvrer dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés 2023

Un certain nombre d’institutions et de gouvernements régionaux ont élaboré des feuilles de route nationales et régionales en prévision du Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2023. En juin 2023, une réunion de haut niveau sur les solutions durables pour les réfugiés en Afrique de l’Est et dans la Corne de l’Afrique a été organisée à Kampala par le Gouvernement de l’Ouganda, co-organisateur du Forum mondial sur les réfugiés 2023, avec l’appui de l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Communauté d’Afrique de l’Est (EAC). Les ministres et les représentants responsables des questions relatives aux réfugiés de l’IGAD et des pays de l’EAC ont adopté et signé une déclaration ministérielle de soutien. En avril 2023, la feuille de route de la plateforme d’appui de l’IGAD au Forum mondial sur les réfugiés 2023 a été lancée à Djibouti.

Étendre les partenariats en matière de développement

Le HCR a mobilisé les ressources du développement afin d’étendre le travail sur l’inclusion et l’autonomie dans la région. L’Organisation a notamment lancé un projet conjoint avec la Banque africaine de développement afin d’améliorer le climat d’investissement dans les régions qui accueillent des réfugiés et des déplacés internes ainsi que la collaboration avec les acteurs du développement, comme la Banque mondiale, en vue de relier progressivement les services aux systèmes locaux et nationaux. Le HCR travaille également avec la Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne à

la recherche de solutions dans les situations de réfugiés prolongées dans des pays comme le Kenya et l’Ouganda, et pour soutenir les réponses axées sur le développement en faveur des réfugiés soudanais se trouvant en Éthiopie et au Soudan du sud, ainsi que pour les réfugiés de retour.

Recherche de solutions durables

Au cours du premier semestre 2023, environ 170 000 réfugiés ont regagné leur pays d’origine, principalement en s’organisant eux-mêmes. Près de 4400 retours ont été facilités vers le Burundi, portant à 212 000 le nombre total de retours depuis 2017. Quelque 700 réfugiés ont aussi reçu une assistance pour rentrer de leur plein gré au Rwanda. Avant le conflit au Soudan, plus de 17 200 réfugiés soudanais étaient rentrés par leurs propres moyens depuis l’Éthiopie, le Soudan du Sud et le Tchad. Les retours de réfugiés auto-organisés vers le Soudan du Sud se sont poursuivis, dont plus de 200 000 depuis le Soudan à la suite du déclenchement du conflit, et les projections atteignent jusqu’à 520 000 personnes d’ici la fin de l’année. Cette augmentation des retours dans des conditions défavorables a accru la nécessité d’investissements supplémentaires à long terme dans la réintégration durable dans les régions de retour.

Sur le premier semestre 2023, les dossiers de 15 500 personnes ont été soumis en vue de la réinstallation, l’objectif révisé pour 2023 étant d’environ 24 000, dans 12 pays de réinstallation. Concernant les voies complémentaires, le HCR a facilité le regroupement familial et les parrainages en aidant les candidats à accomplir les procédures de sortie et en délivrant ou en vérifiant les documents requis.

Éradication de l’apatridie

En janvier 2023, le Gouvernement du Kenya a reconnu la communauté Pemba comme personnes natives du Kenya et leur a délivré des certificats de naissance, des cartes d’identité et des passeports. Une cérémonie de reconnaissance a été organisée en juin 2023, qui sera suivie par la distribution des documents de citoyenneté kényane à environ 7000 personnes.

En juin 2023, lors de la Conférence ministérielle de l’IGAD et de la Communauté d’Afrique de l’Est, la déclaration ministérielle qui a été signée a reconnu la nécessité de prévenir l’apatridie provoquée par l’exil prolongé des réfugiés. En juillet 2023, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs en Afrique et le HCR ont organisé une conférence sur l’éradication de l’apatridie et l’apport d’un soutien concernant l’accès aux documents d’identité dans la région. La conférence a aidé à évaluer les progrès et les défis liés à la mise en œuvre des engagements relatifs à l’apatridie et à la formulation de nouveaux engagements en prévision du Forum mondial sur les réfugiés 2023. Une étude conjointe intitulée « Réfugiés de génération en génération : prévenir l’apatridie en promouvant les solutions durables dans la région des Grands Lacs » a aussi été lancée lors de la conférence. Les experts présents à cette manifestation sont convenus de redoubler d’efforts pour lutter contre l’apatridie dans la région.

Assurer la gestion des risques

La gestion des risques dans la région est restée complexe, en particulier dans le contexte des situations d’urgence en cours. Les contraintes budgétaires ont eu des répercussions sur la mise en œuvre de mesures visant à réduire les risques et sur l’intégration de la gestion des risques dans les activités quotidiennes. Parmi les actions qui ont été entreprises, nous citerons l’assurance qualité des registres des risques, les examens trimestriels de la mise en œuvre de certaines mesures visant à atténuer les risques, l’identification de points focaux en matière de risques, les formations à l’intention des partenaires et les missions sur le terrain.

C. Information financière

Début 2023, le budget à l’issue de l’évaluation globale des besoins pour la région Afrique de l’Est, Corne de l’Afrique et Grands Lacs, approuvé par le Comité exécutif en octobre 2022, s’élevait à 2 021,2 millions de dollars E.-U. Le conflit au Soudan a abouti à un budget supplémentaire de 268,7 millions de dollars E.-U. à cause de plusieurs augmentations progressives et de réallocations budgétaires dans les pays de la région. La situation à Laascaanood s’est également traduite par l’instauration d’un budget supplémentaire de 41,7 millions de dollars E.-U.

Dans la région, la sécheresse en cours dans l’Est et la Corne de l’Afrique, les afflux de personnes depuis la République démocratique du Congo et les inondations en Somalie et au Soudan du Sud sont quelques-unes des crises supplémentaires qui nécessitent un soutien. Au 31 août 2023, les besoins globaux de financement (2 161 millions de dollars E.-U.) pour l’Afrique de l’Est, la Corne de l’Afrique et les Grands Lacs étaient financés à 30 % (638,1 millions de dollars E.-U.).
